FRAGER, CHARLES—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

PAYSON, ASA—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds de profondeur.

POELMAN, (HERITIERS) Dr. M—Taxe de 1881, montant à........$7 00
Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désigné comme une demie du lot No. 6 de l'ilet No. 217; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds.

POELMAN, (HERITIERS) Dr. M.—Taxe de 1881, montant à........$8 80
Une demie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Euterpe et Franklin, désigné comme une demie du lot No. 6 de l'ilet No. 217; la dite demie du lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

PRITCHARD, Mme GEO. W.—Taxe de 1881, montant à........$24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène et Prytania, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 192, le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Thalie sur 117 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Thalie sur 117 pieds de profondeur; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Thalie et Camp.

PALMES, OLIVER—Taxe de 1881, montant à........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Erato, Camp et Thalie, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 135; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur 126 pieds de profondeur.

PALMER, J. H. et Mme J. T. ELLIS et F. F. RENDON—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'ilet No. 680; le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 47 pieds; le lot No. 22 mesure 42 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 47 pieds; le dit lot No. 23 mesure 65 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 47 pieds.

POSEY, Dr. JOHN LEONARD—Taxe de 1881, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Polymnie, Baronne et Carondelet, désigné comme une portion de l'ilet No. 245; la dite portion de terre mesure 27 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 1 pied.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à........$330 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fourcher, Tchoupitoulas, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 139 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras.

PHILLIPS, Suc. DANIEL Jr.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 404; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds.

PENLA, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 466; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 81 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à........$42 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 4 inclusivement de l'ilet No. 217; les dits lots Nos. 1 à 4 inclusivement mesurent 109 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 109 pieds.

PASTEUR, MARY L.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Girod sur 95 pieds de profondeur.

PRATS, V.—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Howard, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 346; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; le lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur; les lots Nos. 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur. Le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Cypres.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à........$27 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots A et No. 17 de l'ilet No. 217; le dit lot A mesure 53 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 109 pieds; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face de la rue Carondelet sur une profondeur de 160 pieds. Le dit lot A forme l'encoignure des rues Carondelet et Julie.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM—Taxe de 1881, montant à........$24 80
Deux certains lots de terre et un certain passage, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme lots B et C et le passage de l'ilet No. 217; les dits lots B et C mesurent 107 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds; et le passage mesure 19 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds.

PEREVIA, ANTONIO.—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcédo, Lopez, Baudin et Banks, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No 664; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 100 pieds.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 217; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 54 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 160 pieds.

PARHAM, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 444; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds.

POELMAN, ELLEN, femme de J. DANIEL SCHERR—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, Banks et Palmyre, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 766, le lot No. 1 mesure 36 pieds de face à la rue Génois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 7 et 8 mesurent, chaque, 34 pieds de face à la rue Clark sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 9, 10, 11 et 12 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Clark sur 136 pieds de profondeur; les lots Nos. 21, 22, 23 et 24 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Génois sur 136 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Génois et Palmyre, le lot No. 7 forme l'encoignure des rues Clark et Palmyre.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Une certaine portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, Nouveau Canal et Gravier, désigné comme une portion de l'ilet No. 817; la dite portion de terre mesure 224 pieds de face aux rues Scott, Pierce et Gravier sur 143 et 27 pieds de profondeur.

POU, EMILE—Taxe de 1881, montant à........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur 96 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, R.—Taxe de 1881, montant à........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 690; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 63 pieds de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur.

PAVAGEAU, R.—Taxe de 1881, montant à........90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'ilet No. 609; les dits lots Nos. 36, 37 et 38 mesurent 58½ pieds de face à la rue Broad sur 255 pieds de profondeur.

PHILIPS SUC. DANIELS—Taxe de 1881, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 296; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

PARHAM, WM.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 518; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur 122 pieds de profondeur.

POYDRAS ORPHAN ASYLUM.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 217; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 160 pieds.

ROBERT, ROBERT et Co.—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 340; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Gravier sur 114 pieds de profondeur.

RIDDELL, JEFFERSON, D.—Taxe de 1881, montant à........$54 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 226; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Baronne sur 136 et 139 pieds de profondeur.

RIDDELL, Mme MARY A.—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Canal et Commune, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 267; le dit lot No. 11 mesure 23 pieds de face à la rue Remparts sur 124 pieds de profondeur.

ROBERTSON, A. SIDNEY—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Robin et St. Tringle, désignée comme une portion de l'ilet No. 13 A.

RUTH, ADAM—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, St. Charles, Carondelet et Euterpe, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 206; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 113 pieds de profondeur.

RIGHTOR, Mme N. H.—Taxe de 1881, montant à........$19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 58; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds; le lot No. 26 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et North Market.

ROGERS, WALTER H.—Taxe de 1881, montant à........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 16 ou 8 de l'ilet No. 435; le dit lot No. 16 ou 8 mesure 25 pieds de face à la rue Canal sur 106 pieds profondeur.

REED, JAMES—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Lafayette et Poydras, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 516; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette sur 75 pieds de profondeur.

REIS, Mme LENA—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 17 mesure 22 pieds de face à la rue Franklin sur 42 pieds de profondeur.

RICHARDSON, MOORE et SMITH—Taxe de 1881, montant à........$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 308; le dit lot No. 17 mesure 35 pieds de face à la rue Lafayette sur 115 pieds de profondeur.

RIDDLE, HUGH G.—Taxe de 1881, montant à........$27 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Calliope, Camp et Gaiennie, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 157; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 51 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Camp et Calliope.

RICHARD, AUGUSTUS—Taxe de 1881, montant à........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 8 mesure 38 pieds de face à la rue St. Charles sur 116 pieds de profondeur.

RAFTER, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 554; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 105 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNN—Taxe de 1881, montant à........15c
Un seizième portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Vénus, Génois et Euphrosine, désigné comme un seizième de l'ilet No. 690.

REIGAN, JEREMIAH—Taxe de 1881, montant à........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Clio, Howard et Erato, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 349; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur 159 pieds de profondeur.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à........60c
Une demie indivise d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Shellroad, Dupré et Vénus, désignée comme une demie indivise de l'ilet No. 616.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à........15c
Le cinquième indivis d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Vénus, Gayoso et Shell Road, désigné comme l'ilet indivise No. 635.

ROGERS WYNNE.—Taxe de 1881, montant à........30c
La moitié indivise d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Shell Road, Salcedo et Aglaé, désigné comme moitié indivise de l'ilet No. 640.

ROGERS, WYNNE—Taxe de 1881, montant à........15c
Le quart indivise d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Vénus, Salcédo et Aglaé, désigné comme le quart indivise de l'ilet No. 641.

ROGERS, WYNNE.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 371; le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face à la rue Commune sur 111 et 106 pieds de profondeur.

RIDDELL, PETER G.—Taxe de 1881, montant à........$54 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Canal et Commune, désigné comme lot No. 32 de l'ilet No. 267; le dit lot No. 32 mesure 25 pieds de face à la rue Dryades sur 135 pieds de profondeur.

STE ANNE ASILE—Taxe de 1881, montant à........$48 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Water et Robin, triangle, désigné comme l'ilet No. 12 A; le dit triangle mesure 92 par 100 pieds de profondeur.

STE ANNE ASILE—Taxe de 1881, montant à........$300 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Robin, Peters, Race et Front, désigné comme l'ilet No. 32; le dit ilet No. 32 mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 231 pieds.

ASILE des GARÇONS ORPHELINS—Taxe de 1881, montant à........$81 60
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 9 à 14 inclusivement de l'ilet No. 43; les dits lots Nos 9 à 14 mesurent 145 pieds et 4 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds et 4 pouces.

SHIELDS, THOS.—Taxe de 1881, montant à........$30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Robin, Race et Chippewa, désignée comme une portion de l'ilet No. 96; la dite portion de terre mesure 88 et 110 pieds de face à la rue Race sur une profondeur de 180 et 147 pieds.

SCHWARTZ, JNO. M.—Taxe de 1881, montant à........$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 142, le dit lot No. 6 mesure 90 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée de n'importe quel débiteur à quelque enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24, rue Union.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le samedi, 21ème jour de juin A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

SCHULE, SUC. D'AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Thalie et Melpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 287; le dit lot No. 10 mesure 22 pieds de face à la rue Bassin, sur une profondeur de 97 pieds.

SMITH, Vve JACQUES C.—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 352; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur 68 pieds de profondeur.

SEIKLE, Vve JOHN—Taxe de 1881, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Thalie, Clara et Erato, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 416; le dit lot No. 4 mesure 33 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 126 pieds.

SEIKLE, Vve JOHN—Taxe de 1881, montant à........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Thalie, Clara et Erato, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 416; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

SCHACKELFORD, CHAS. C.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 131 pieds de profondeur.

SHACKELFORD, CHAS. C.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 445; le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 131 pieds.

SLIDELL, JOHN.—Taxe de 1881, montant à........$6 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 270; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 46 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 64 pieds.

STE. MARIE (ASILE CATHOLIQUE DES ORPHELINS DE).—Taxe de 1881, montant à........$—
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Carondelet, Baronne, Union et Perdido, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 229; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds.

SULLIMAN, SUC. DE WM.—Taxe de 1881, montant à........$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 120; le dit lot No. 17 mesure 23 pieds de face à la rue Poydras sur 102 pieds de profondeur.

SMITH, JOHN.—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Baudin et Banks, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 798.

SCHOEFSSALL, PETER.—Taxe de 1881, montant à........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 9; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue St. Joseph sur 56 pieds de profondeur. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues St. Joseph et North Market.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Aglaé, Rendon et Vénus, désigné comme l'ilet No. 669.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Hagan et les rues Aglaé, Rendon et Vénus, désigné comme l'ilet No. 673.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aglaé, Rendon, Chemin Coquillé et l'avenue Hagan, désigné comme l'ilet No. 674.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Aglaé, Génois et Chemin Coquillé, désigné comme l'ilet No. 709.

SCHANTZ, GEO.—Taxe de 1881, montant à........15c
Une certaine portion d'un ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Aglaé, St. Peters et Chemin Coquillé, désigné comme une portion de l'ilet triangulaire No. 723.

SCHACKELFORD, CHAS. C.—Taxe de 1881, montant à........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 445, le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 132 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Calliope, désigné comme trois-quarts de l'ilet No. 502.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Clio, White et Calliope, désignée comme une demie de 6 lots de l'ilet No. 505.

SLIDELL, JOHN—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Calliope, White et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 506.

SCHANTZ, GEO.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcédo, Vénus, Lopez et Aglaé, désigné comme l'ilet No. 648.

STEWART, GEO.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Calliope, Camp et Gaiennie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

SHILLING, HERMAN T.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 323, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 126 pieds.

STOCKMEYER, EDOUARD F. ET CO.—Taxe de 1881, montant à........$90 00
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Gaiennie, Pilié et Nouvelle, désignée comme une portion de la batture B.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 425, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 113 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nouveau Canal et Clara.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 425, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 115 pieds.

SMITH, M. J. & CO.—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Erato, Nouveau Canal, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 425; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Nouveau Canal sur une profondeur de 119 pieds.

SMITH, M. J. et Cie.—Taxe de 1881, montant à........$7 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Canal Neuf, Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 425; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Canal Neuf sur une profondeur de 114 pieds; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Canal Neuf et Willow.

SLIDELL, ALFRED, et als.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Vénus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. [illegible]

SCHWARTZ, MOSES—Taxe de 1881, montant à........$144 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et Girod, désignés comme les lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 162; les dits lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent 150 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 170 pieds.

SOCIETE DE LA BIBLE DU SUD-OUEST—Taxe de 1881, montant à........$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste. Marie, Girod et Julie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 179, le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 149 pieds.

SULLIVAN, PATRICK No. 2—Taxe de 1881 montant à........$1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Gravier et Perdido, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 614; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent 86 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Dupré.

SCHOUMER, Mme LOUIS—Taxe de 1881, montant à........$3 60
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Julie et Cypres, désignée comme une portion du lot No. 9 de l'ilet No. 479; la dite portion du lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 90 pieds.

SLIDELL, JOHN (HERITIERS)—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Une demie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cortès, Scott, Canal Neuf et Gravier, désigné comme une demie de l'ilet No. 740; la dite demie de l'ilet No. 740 mesure 324 pieds de face aux rues Gravier, Cortès et Scott sur 154 et 219 pieds de profondeur.

SOCIETE DES FILLES DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à........$120 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme les lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 60; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 68 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds.

SMITH, SUC. CHAS—Taxe de 1881, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Magasins et Girod, désignée comme lot No. 11 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Girod sur 114 pieds de profondeur.

THOMAS, Mme JNO. G.—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'ilet No. 437; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 50 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds.

THOMAS, JNO. et R. B. BALL—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 615; le dit lot No. 22 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

THEROUNANE, EMILE A. A.—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 68; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Commerce sur 90 pieds de profondeur.

TALAMON, A. et E. de VALMONT—Taxe de 1881, montant à........$24 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Perdido et Union, désignée comme moitié du lot No. 4 de l'ilet No. 263; la dite moitié du lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 111 et 121 pieds.

TEITENBERG, Mme M.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 106 pieds.

THUEM, ROBERT—Taxe de 1881, montant à........$4 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. James, St. Thomas, Religieuse et Félicité, désignée comme une portion de l'ilet No. 87; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue St. James sur 120 pieds de profondeur.

TRACEY, Mme ELIZA—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 115, le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Melpomène sur 140 pieds de profondeur.

TAYLOR, JOHN McDONALD—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 19 et 20 de l'ilet No. 280, le dit lot No. 19 mesure 26 pieds de face à la rue Clio sur 90 pieds de profondeur, l'arrière du lot No. 20 mesure 35 pieds de face à la rue Clio sur 30 pieds de profondeur.

TISSOT, A. L. et Mme E. STAPLETON—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 225, le dit lot No. 21 mesure 23 pieds de face à la rue Baronne sur 94 pieds de profondeur.

UNION BAND ASSOCIATION No. 1.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 343; le dit lot No. 6 mesure 54 pieds de face à la rue Liberté sur 107 pieds de profondeur.

UNION SONS' RELIEF ASSOCIATION—Taxe de 1881, montant à........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 333, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Perdido sur 84 pieds de profondeur.

VINCENT, EDWARD—Taxe de 1881, montant à........$18 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Terpsichore et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 243; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

VANHOUTON, Mme CORNELIUS L.—Taxe de 1881, montant à........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin, Erato et Liberté, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 323, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

VINCENT, NICHOLAS, V.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 5 mesure 19 pieds de face à la rue Commerce sur 90 pieds de profondeur.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 552; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur 147 pieds de profondeur.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désigné comme lot No. 36 de l'ilet No. 49; le dit lot No. 36 mesure 30 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de [illegible] pieds.

WARD, JOHN—Taxe de 1881, montant à........$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Perle et Calliope, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 49; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 104 pieds.

WILSON, Suc. ELLEN—Taxe de 1881, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 12 dans l'ilet No. 368; le dit lot No. 12 mesure 20 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 120 pieds.

WATSON, Mlle M. V.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 370; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 96 pieds.

WOLF, AARON—Taxe de 1881, montant à........$90 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 132; le dit lot No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 90 pieds.

WRIGHT, A. J. & Co.—Taxe de 1881, montant à........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] ... mesure 27 pieds de face à [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—Taxe de 1881, montant à........$45 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 132, le dit lot No. 16 mesure 29 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds.

WASHINGTON, Wm.—Taxe de 1881, montant à........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 615, le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds.

WOOD, JAMES—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Magasins, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 127, le dit lot No. 2 mesure 63 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 173 pieds.

WARD, ELIZA, No. 1—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Terpsichore, Melpomène et Franklin désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 216, le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de 97 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Bassin et Terpsichore.

WALTON, Mlle EMMA—Taxe de 1881, montant à........[illegible]
Un certain lot (triangle) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Terpsichore, Magnolia et Melpomène désigné comme un triangle de l'ilet No. 380; le dit triangle mesure 4 pieds de face sur une profondeur de 12 pieds 11 pouces par 13 pieds 3 pouces.

WHEELAN, JAMES—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, St. Thomas, Annonciation et Calliope, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 71; le dit lot No. 27 mesure 27 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 110 pieds.

WIRTH, FRANK G.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St. Joseph désigné comme lot No. 22 de l'ilet No 225, le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 100 pieds.

WEST, BENJAMIN J.—Taxe de 1881, montant à........$66 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No. 163; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 71 pieds.

WEST, BENJAMIN J.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Girod et Lafayette désigné comme le lot No. 28 de l'ilet No. 163, le dit lot No. 28 mesure 28 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur.

WINTZ, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à........$36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No. 552; les dits lots Nos 7 et 8 mesurent 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 135 pieds.

WATTS, Vve ED.—Taxe de 1881, montant à........$7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Religieuse et Orange, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 89; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 128 pieds.

WINEHILL, Mlle MORRIS A.—Taxe de 1881, montant à........$21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orange, Magasins, Race et Camp, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 150; le dit lot No 17 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

WAGNER, WILLIAM.—Taxe de 1881, montant à........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euphrosine, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 327, le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Pensacola Landing sur une profondeur de 150 pieds.

YOUNGER, JOHN—Taxe de 1881, montant à........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cyprès et Julie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 445, le dit lot No. 1 mesure 77 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Julie et Claiborne.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à........$2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 de l'ilet No. 533, le dit lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 209 pieds, le lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 191 pieds, le lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 172 pieds, le lot No. 14 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 154 pieds, le lot No. 15 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 136 pieds, le lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 118 pieds, le lot No. 17 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 99 pieds; le lot No. 8 mesure 21 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 par 81 pieds, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues St. Patrick et Gasquet.

ZACHARIE, JAMES S.—Taxe de 1881, montant à........$6 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, et 5, 1 A, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 A de l'ilet No. 582, les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 126 pieds, le lot No 1 mesure 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Banks et Broad.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans, Bureau No. 24 rue Union.

Vente pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 28ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs delinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année et la propriété foncière assessée à chacun pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Joséphine, mesurant 16 pieds de face à la rue St. Antoine sur 123 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine, désignée comme une portion du lot No. 13 de l'ilet No. 910.

ANDERSON, LIGEY—Taxe de 1881, montant à........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Joséphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 123 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No 910.

ANDERSON, Vve J.—Taxe de 1881, montant à........$1 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, Force et Vertus, mesurant 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1206.

ALLEN, GEO—Taxe de 1881, montant à........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Villeré, Bagatelle et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 621.

ARSENE, L.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Prosper, Français et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds et formant l'encoignure des rues Union et Prosper désigné comme lot No. 17 de l'ilet No 747.

AVEGNO PHILIP—Taxe de 1881, montant à........$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Roman et Prieur, mesurant 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No 894.

ADAMS, Wm. H.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Egana et Andry, mesurant 36 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 337.

ALEXIS, EUGENE—Taxe de 1881, montant à........$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Remparts, Bagatelle et St. Antoine, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 96 pieds, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 377.

ACKER, PETER—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Villeré, Antonia et St. Antoine mesurant 36 pieds de face à la rue Urquhart sur 96 pieds de profondeur désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 377.

ALAND, J.—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Pauline, Joséphine et Célestine mesurant 341 pieds de face sur une profondeur de 95 pieds, désigné comme l'ilet No. 835.

ASSAITE, PIERRE—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Mazant et Barthélemy, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 319 pieds, désignés comme les lots Nos. 3 et 14 de l'ilet No. 241.

ARVILLE, PAUL—Taxe de 1881, montant à........$1 50
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 27 pieds de face à la rue Roman sur 69 pieds de profondeur, désignée comme une portion du lot No. [illegible] de l'ilet No. 764.

ACHMANN, J.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au Chemin Gentilly, profondeur du coté du Lac.

ARMANT, H.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Antonia, le Chemin Gentilly et la rue Serré désigné comme un triangle de l'ilet No. 2225.

ADAMS, P. W.—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Celestine, Génie, Union et Français, mesurant 64 pieds de face à la rue Celestine sur 154 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1026.

ALABAMA, R. R. R.—Taxe de 1881, montant à........$3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, St. Antoine et Celestine, mesurant 130 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1026.

AMNANT, HENRI—Taxe de 1881, montant à........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Abondance, Nouvelle Orléans et Trésor, mesurant 160 pieds de face sur 128 pieds de profondeur, désigné comme ilet No. 1930.

ALEXANDRE, LOUIS—Taxe de 1881, montant à........$5 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième districts de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Lapeyrouse, Laharpe et White, mesurant 26 pieds de face sur une profondeur de 109 pieds, désigné comme l'ilet No. 1517.

AMES, Mme J. O.—Taxe de 1881, montant à........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, mesurant 31 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 180 pieds, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1530.

AMES, Mme J. O.—Taxe de 1881, montant à........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, mesurant 31 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 180 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1530.

ALBERT, DANIEL—Taxe de 1881, montant à........$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Louisiane, et Stephen Girard, désigné comme l'ilet No. 2228.

ALEXANDER, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Virginia et Caryot, mesurant 32 pieds de face sur une profondeur de 154 pieds, désigné comme l'ilet No. 2426.

ALLEN, CHAS.—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Force, Champs Elysées, Marigny et Vertus, mesurant 32 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds désigné comme l'ilet No. 1210.

ANDERSON, JNO A. No. 2—Taxe de 1881, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Port, Lafayette, Joséphine et Célestine, mesurant 143 pieds de face sur une profondeur de 185 pieds, désigné comme l'ilet No. 923.

ALEIX, JACINTE—Taxe de 1881, montant à........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, faisant face à la rue Marigny.

ARSENE, MARGARET—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Liberté, Espagne et Force, désigné comme l'ilet No. 1170.

ALBERTI, ERNEST—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Ch[illegible], Delaronde et Hancock, mesurant 33 pieds de face sur une profondeur de 124 pieds, désigné comme l'ilet No. 73.

ARTHURS, NICHOLAS.—Taxe de 1881, montant à........$6 00
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Mathilde et Alexandre, désignés comme lots Nos. 1 à 19 de l'ilet No. [illegible]

ANDRE, G. H.—Taxe de 1881, montant à........$1 20
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Andry, allée Caffin et les rues St. Claude et Marais. Les lots Nos. 5 à 10 mesurent 237 pieds de face à la rue Andry sur une profondeur de 91 pieds, les lots Nos 11 à 14 mesurent 31 pieds de face à la rue Andry sur une profondeur 118 pieds. Les lots Nos. 11 et 14 forment l'encoignure de la rue Andry et de l'allée Caffin, désignés comme lots Nos. 5 à 14 de l'ilet No. 428.

ANDRE, G. H.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Alexandre, Mathilde, Prosper et Solidéle, mesurant 341 pieds de face sur une profondeur de 383 pieds, désigné comme l'ilet No. 802.

ANDRE, GEO. H.—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Manuel, Mathilde, Prosper et Solidéle, mesurant 236 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds, désigné comme l'ilet No. 803.

AZENETTE, J. B.—Taxe de 1881, montant à........45c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Prosper, Alexandre et Claiborne, formant l'encoignure des rues Mathilde et Prosper et mesurant 217 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 118 pieds, désignés comme lots de l'ilet No. 719.

AICARD, Vve JEAN—Taxe de 1881, montant à........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bagatelle, Union et Remparts, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 389.

ALCINA, JOS.—Taxe de 1881, montant à........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Antonia, St. Antoine, Urquhart et Villeré, mesurant 16 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 507.

ARVILLE, LOVINSKI—Taxe de 1881, montant à........$2 40
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Roman, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 23 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 49 pieds, et formant l'encoignure des rue Laharpe et Roman, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 764.

ADAM, Mme M. P.—Taxe de 1881, montant à........$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par la rue Flood, la propriété Caffin et les rues Chartres et Royale, désignés comme deux lots de l'ilet No. 113.

ALIGUET, JEAN MARIE—Taxe de 1881, montant à........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libéral et Force, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 127 pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 1174.

AIME, JULIA—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Vertu et Magistrat, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1330.

ANDRIEUX, JOS. M.—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au chemin de Gentilly sur une profondeur du coté du Lac.

ALDWIN, Vve MICHAEL—Taxe de 1881, montant à........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Washington, Musique et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 105 pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 516.

AINSWORTH, MARTIN L.—Taxe de 1881, montant à........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Industrie et Agriculture, mesurant 319 pieds de face sur 309 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1711.

AINSWORTH, MARTIN L.—Taxe de 1881, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Abondance et Trésor, mesurant 319 pieds de face sur 309 pieds de profondeur désigné comme l'ilet No. 1922.

AINSWORTH, MARTIN L.—Taxe de 1881, montant à........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Abondance et Agriculture, mesurant 319 pieds de face sur 309 pieds de profondeur, désigné comme l'ilet No. 1797.

ALDIGE, AUGUSTE.—Taxe de 1881, montant à........$3 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Chartres, Delaronde et Monroe, mesurant 200 pieds de face à la rue Hancock sur 167 pieds de profondeur, désignés comme six lots de l'ilet No. 73.

ARNOLD, JACOB No. 1.—Taxe de 1881, montant à........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Lapeyrouse et Derbigny, mesurant 37 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible].